

MARCHÉ DES CAPITAUX



CONNOR, CLARK & LUNN

**Fonds de ressources naturelles  
Connor, Clark & Lunn Inc.,  
catégorie B, série 1  
(Catégorie Portefeuille équilibré de CC&L)**

Rapport annuel

30 juin 2010

## Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Le présent rapport annuel sur le rendement du Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc. catégorie B, série 1 (catégorie Portefeuille équilibré de CC&L) (le « Fonds »), présente des faits saillants financiers sans pour autant comprendre les états financiers annuels complets du Fonds. **Les états financiers annuels et les notes complémentaires sont annexés au présent rapport.**

Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers en écrivant à Marché des capitaux Connor, Clark & Lunn Inc. (le « gestionnaire ») à l'adresse suivante : Marché des capitaux Connor, Clark & Lunn, Suite 300, 181 University Avenue, Toronto (Ontario) M5H 3M7, en appelant au 416 862-2020 ou en visitant le site Web du gestionnaire au [www.cclcapitalmarkets.com](http://www.cclcapitalmarkets.com) ou le site Web de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de l'une des façons susmentionnées pour demander un exemplaire de ces documents du Fonds : les politiques et procédures relatives au vote par procuration, le registre des votes par procuration ou l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Les expressions « actif net », « actif net par action » ou « actif net établi selon les PCGR » s'entendent de la valeur établie conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada aux fins de la préparation des états financiers. Les expressions « valeur liquidative », « valeur liquidative par action » ou « valeur liquidative aux fins de transaction » s'entendent de la valeur établie pour les besoins des évaluations et des transactions.

### Objectifs et stratégie de placement

Le Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc. catégorie B, série 1 (catégorie Portefeuille équilibré de CC&L) (le « Fonds » ou « la catégorie B ») est une catégorie d'actions émises par le Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc. (la « Société ») (une société constituée sous le régime des lois de l'Ontario le 11 septembre 2009 aux termes de statuts constitutifs). Le Fonds a pour objectif de produire un niveau de croissance du capital modéré en investissant dans un portefeuille très diversifié de titres de participation et de titres à revenu fixe. Les porteurs de parts des sociétés en commandite accréditatives Connor, Clark & Lunn reçoivent des actions de catégorie A du Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc. (la « catégorie A ») dans le cadre d'opérations de roulement. Les porteurs peuvent substituer des actions de catégorie B à leurs actions de catégorie A avec un report d'imposition et vice-versa.

En vue d'assurer la rentabilité du portefeuille, le produit tiré de l'émission d'actions de catégorie B a été investi dans la catégorie institutionnelle du portefeuille équilibré de CC&L (le « portefeuille équilibré »), une société d'investissement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Ontario et gérée par Connor, Clark & Lunn Managed Portfolios Inc. (le « gestionnaire des placements »). Le portefeuille équilibré a pour objectif de produire un niveau de croissance du capital modéré tout en utilisant des placements à revenu fixe afin de stabiliser les rendements. Le portefeuille équilibré est très diversifié et comprend divers types de titres de participation et de titres à revenu fixe. Nous utilisons les titres de participation afin d'offrir une croissance du capital, tandis que les placements à revenu fixe sont utilisés pour limiter les écarts de rendement d'un exercice à l'autre.

### Risques

Les risques liés au placement dans le Fonds sont les mêmes que ceux exposés dans le prospectus simplifié du Fonds.

## **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

L'analyse exposée dans le présent document comporte des énoncés prospectifs. L'emploi de termes comme « prévoir », « pourrait », « s'attendre à », « estimer », « devrait » « croire » ou l'utilisation du conditionnel ou du futur dénotent des énoncés prospectifs. Ces énoncés rendent compte de l'avis du gestionnaire et des gestionnaires de portefeuilles du portefeuille équilibré relativement à des facteurs dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence sur la performance du portefeuille et les distributions à l'égard des parts de celui-ci. Ces énoncés se fondent sur l'information disponible à la rédaction du présent rapport. Le gestionnaire du Fonds juge raisonnables les attentes que reflètent ces énoncés prospectifs et l'analyse. Toutefois, rien ne garantit que ces attentes ou l'analyse se révéleront justes. Par conséquent, le lecteur est avisé de ne pas s'y fier indûment. Ces énoncés sont valables uniquement à la date du présent rapport. Les événements et résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux décrits dans ces énoncés prospectifs ou cette analyse.

## **Événements récents**

### ***Changements comptables futurs***

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (« CNC ») a confirmé que, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») remplaceront les normes et interprétations canadiennes actuellement en vigueur, soit les PCGR du Canada, en ce qui concerne les entreprises ayant des obligations d'information du public, notamment les organismes de placement collectif. Le Fonds appliquera les IFRS à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011. La direction a entrepris les activités qui lui permettront de cerner les enjeux clés et les incidences probables de l'application des IFRS. Elle est en train d'élaborer un plan de transition, qui aidera à isoler les différences entre les actuelles méthodes comptables du Fonds et celles à appliquer selon les IFRS, outre les décisions relatives aux méthodes comptables ou à la mise en œuvre ainsi que leurs effets connexes éventuels sur la valeur liquidative des Fonds. Pour l'heure, la direction a conclu que le basculement aux IFRS n'aura aucune répercussion significative sur la valeur liquidative par action. Toutefois, elle continuera à évaluer la situation en fonction de l'évolution des IFRS en vigueur.

En mai 2010, le CNC a proposé le report de l'application des IFRS pour les entités qui appliquent actuellement la note d'orientation NOC-18, « Sociétés de placement », conformément aux PCGR du Canada. Le Fonds applique actuellement la NOC-18. Si cette proposition est adoptée, le Fonds reportera l'application des IFRS à l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

### ***Taxe de vente harmonisée***

Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, le gouvernement de l'Ontario a adopté une taxe de vente harmonisée (TVH). Le taux de la TVH sera de 13 %, qui comprend la partie fédérale de 5 % et la partie provinciale de 8 %.

Après l'entrée en vigueur de cette disposition législative, ces modifications accroîtront le montant de taxe que verse le Fonds à l'égard de ses charges, ce qui entraînera la majoration du ratio des frais de gestion.

## Résultats d'exploitation

### *Commentaire du gestionnaire des placements concernant le portefeuille équilibré*

Pour atteindre les objectifs du portefeuille équilibré, le gestionnaire des placements a retenu les services de plusieurs gestionnaires de portefeuille, chacun ayant sa spécialité propre. Les gestionnaires de portefeuille ci-après ont été sélectionnés pour établir la répartition de l'actif ou investir les actifs attribués à leur catégorie d'actif. En outre, ils sont entièrement responsables de la sélection des titres et ont pleins pouvoirs à cet égard :

- Baker Gilmore & Associés Inc. (« BGA ») : titres à revenu fixe (à court terme)
- Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée (« GPCCL ») : actions canadiennes (croissance à un prix raisonnable, ou stratégie « GARP », et titres de fiducies de revenu et actions donnant droit à des dividendes, ou stratégie « revenu et croissance ») et titres à revenu fixe (programme de placement de base)
- Gestion privée Connor, Clark & Lunn Ltée (« Gestion privée ») : répartition de l'actif
- Gyrus Investment Management Ltd. (« Gyrus ») : actions américaines
- Investissement New Star Canada Inc. (« New Star ») : actions d'Europe, d'Australie et d'Extrême-Orient (« secteur EAEO »)
- Conseillers en placement PCJ Ltée (« PCJ ») : actions canadiennes (petite capitalisation)
- Gestion de placements Scheer, Rowlett & Associés Ltée (« SRA ») : actions canadiennes (valeur)

Au 30 juin 2010, l'actif net total du portefeuille équilibré s'établissait à 50,3 M\$. Les remarques qui suivent tiennent compte du rendement et de l'évolution du portefeuille équilibré pour le premier semestre de 2010. Au cours du semestre écoulé, les investisseurs qui détenaient des parts de série I du portefeuille ont obtenu un rendement de 1,61 %. L'indice de référence pondéré pour le portefeuille (40 % indice obligataire universel DEX, 30 % indice mondial MSCI (à l'exclusion du Canada), 25 % indice composé S&P/TSX, 5 % indice des bons du Trésor à 91 jours DEX) a affiché un rendement de -1,54 % au cours de la même période.

Le portefeuille est très diversifié et se compose de plusieurs catégories d'actif. Les changements dans la composition du portefeuille sont étroitement surveillés et gérés par l'équipe de spécialistes en placement de Gestion privée, à laquelle le gestionnaire a confié la responsabilité de gérer activement la répartition de l'actif.

Les gestionnaires individuels des diverses catégories d'actif ont obtenu des rendements variés au cours du semestre écoulé. L'incidence de leur rendement supérieur ou inférieur en regard de leur étalon principal se répercutera sur les rendements du portefeuille dans son ensemble. Toutefois, du fait de notre stratégie de répartition active, il faut savoir que l'effet de leur rendement sur le portefeuille varie constamment en fonction de la pondération de leur répartition.

#### *Actions canadiennes*

Pour le premier semestre de 2010, le gestionnaire pour les actions canadiennes (stratégie GARP) a fait moins bien que l'indice de référence. La catégorie d'actif a affiché un rendement de -5,45 % alors que celui de l'indice composé S&P/TSX était de -2,55 %.

De l'avis de GPCCL en qualité de gestionnaire de portefeuille de cette catégorie d'actif, l'économie mondiale montre des signes de croissance au ralenti. Par conséquent, diverses opérations ont été exécutées afin de réduire la surpondération du portefeuille dans les secteurs sensibles à la conjoncture; par exemple, la position dans les titres de la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique Ltée a été diminuée. Malgré le médiocre rendement du marché des actions au deuxième trimestre, plusieurs titres ont atteint leur cours cible et ont été vendus en plein essor.

Les deux meilleurs titres ont été Rogers Communications Inc. et Banque de Montréal. Rogers Communications Inc., dont le titre a été depuis retiré du portefeuille, était le premier choix du gestionnaire de portefeuille dans le secteur des communications au cours des 12 derniers mois, et il a affiché un excellent rendement. La position a été acquise alors que les investisseurs s'inquiétaient des éventuelles conséquences de l'arrivée de nouveaux concurrents sur le marché canadien du sans fil. Après que les investisseurs ont été rassurés et que l'entreprise a obtenu des résultats

solides, la valeur du titre affichait une prime par rapport aux autres sociétés canadiennes et américaines du même groupe, d'où la décision de le vendre. Le titre de la Banque de Montréal a été acquis en prévision de l'amélioration de son portefeuille de crédit parallèlement au redressement de l'économie et de la contraction de l'escompte dont il était assorti par rapport aux sociétés du même groupe. Comme c'est maintenant chose faite, la pondération de ce titre dans le portefeuille a été réduite sensiblement. Alimentation Couche-Tard et Telus Corp. font désormais partie des principaux avoirs du portefeuille alors que la position dans Société aurifère Barrick a été vendue en faveur d'Explorations minières Goldcorp Inc. et de Mines Agnico-Eagle Ltée.

Du côté des actions canadiennes (valeur), le gestionnaire de portefeuille a fait moins bien que l'ensemble du marché au 30 juin 2010. La catégorie d'actif a affiché un rendement de -4,35 % alors que celui de l'indice composé S&P/TSX était de -2,55 %.

Le vacillement du marché à la mi-juin 2010 a nui au rendement du portefeuille. Alors que le gestionnaire de portefeuille estimait que la valeur des avoirs détenus était telle qu'elle permettrait au portefeuille de tirer parti de la reprise de l'économie et du retour à la normale, ce scénario ne s'est pas matérialisé durant le trimestre. SRA demeure convaincue que ce n'est qu'une question de temps. Le rendement découlant de la sélection de titres a été mitigé durant le trimestre. Les gains obtenus dans le secteur des matières provenaient entre autres de la décision de Gerdau SA (Brésil) de faire l'acquisition de la participation résiduelle de 33 % dans Gerdau Ameristeel Corp. moyennant une prime de 50 %.

Dans le secteur des services des télécommunications, la surpondération sectorielle (avec préférence pour le sans fil) décidée par le gestionnaire de portefeuille a ajouté de la valeur puisque le secteur a surclassé le marché de 9 %. Telus Corp. et Rogers Communications Inc. ont dégagé des résultats conformes aux prévisions, et l'inquiétude que suscitait le risque que les nouveaux arrivants (Wind, Mobilicity et Public) s'approprient une part du marché du sans fil ne s'est pas concrétisée du fait des problèmes de réseau et de démarrage que ceux-ci ont éprouvés. SRA a profité du déclin de Research In Motion Ltd. (« RIM ») (-30 %), pour réduire sa sous-pondération (après le déclin) et accroître sa position en fonction du marché. La valeur du titre est basse. Par conséquent, même si le gestionnaire de portefeuille persiste à penser que l'avenir de RIM est nébuleux étant donné l'évolution rapide de la technologie et la concurrence du iPhone d'Apple, l'escompte notable et la sous-évaluation justifiaient une augmentation de la pondération.

L'exposition du portefeuille aux actions de sociétés canadiennes à petite capitalisation a été positive au cours du trimestre, puisque le portefeuille a affiché un rendement de 1,21 % alors que l'indice de référence, l'indice S&P/TSX des titres à petite capitalisation, s'est établi à 0,06 %.

PCJ, gestionnaire de portefeuille des actions canadiennes (petite capitalisation), a été préoccupé par le ralentissement de la reprise de l'économie mondiale qui a fini par gripper les marchés des actions vers la fin du deuxième trimestre. La zone euro était aux prises avec la crise de la dette souveraine alors que l'Angleterre adoptait son propre budget d'austérité. Évidemment, les autres données rendues publiques au cours des deux derniers mois ne sont pas particulièrement encourageantes. En particulier, les consommateurs américains ont perdu confiance comme l'indique le ralentissement du marché de l'habitation et des ventes au détail. Certes, les résultats continuent d'être très solides, mais les investisseurs se demandent s'ils seront durables. À mesure que la crainte d'une récession à double creux se matérialisait, le marché est devenu carrément baissier. Parallèlement à cela, les grandes sociétés affichent d'excellents résultats et présentent un bilan florissant avec des niveaux de trésorerie sans précédent. Les marchés des actions ont bien remonté depuis le creux atteint en 2009. Toutefois, la volatilité du marché rend compte des inquiétudes récentes.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2010, notre catégorie d'actif « revenu et croissance » a affiché un rendement de 1,18 %, surclassant ainsi facilement l'indice composé S&P/TSX de 3,73 %. Cette catégorie d'actif a pour objectif de produire un rendement pour l'investisseur par l'acquisition d'actions donnant droit à des dividendes, de titres de fiducies de placement immobilier (« FPI ») et de titres de fiducies de revenu.

GPCCL, le gestionnaire de portefeuille, a apporté plusieurs changements à la catégorie d'actif au cours du deuxième trimestre, afin de réduire l'exposition aux actions donnant droit à des dividendes au profit de titres de fiducies de revenu et de FPI et de renforcer les caractéristiques défensives de chaque composante du portefeuille. Le portefeuille met l'accent sur les sociétés ayant une exposition limitée aux marchandises et privilégie les actions des sociétés de services publics par rapport à celles des sociétés du secteur des matières. En outre, le gestionnaire de portefeuille

porte une attention particulière aux FPI spécialisées dans les immeubles d'habitation. Les immeubles d'habitation et les FPI spécialisées dans ce créneau du secteur immobilier constituent la catégorie de propriétés la plus conservatrice, laquelle tire parti à l'heure actuelle des faibles coûts des services publics et des loyers à la hausse. De plus, ces titres se négocient moyennant un énorme escompte par rapport à ceux des FPI spécialisées dans les immeubles d'habitation aux États-Unis. Par ailleurs, cette catégorie d'actif a offert aux investisseurs un taux de 5,9 % en revenu fiscalement avantageux au cours du premier semestre de 2010.

### *Actions mondiales*

Au cours de ce qui s'est avérée une période difficile, la composante des actions du secteur EAEO du portefeuille a surclassé l'indice de référence, puisqu'elle a affiché un rendement de -11,63 %, contre -11,74 % pour l'indice MSCI EAEO.

D'après New Star, le gestionnaire de portefeuille pour les actions du secteur EAEO, les marchés des actions à l'échelle mondiale ont traversé maintes turbulences au premier semestre de 2010. La crise financière en Grèce guettait le reste de l'Union européenne et a créé un climat d'aversion pour le risque dans de nombreuses catégories d'actif. Du reste, les mauvaises nouvelles se sont accumulées : données économiques indiquant un ralentissement de la reprise, nuage de poussière volcanique interrompant les vols à peu près partout en Europe et déversement de pétrole mal géré dans le golfe du Mexique. Tous ces facteurs, sur fond de contraction de la liquidité, ont précipité le fléchissement de 9,66 % du secteur EAEO (en dollars canadiens). Sur neuf secteurs, cinq ont affiché un rendement supérieur.

Les secteurs de l'énergie et des matières ont été les plus malmenés en raison des craintes renouvelées d'une récession à double creux, de l'annonce d'une surtaxe peu opportune visant les sociétés minières en exploitation en Australie et des signes de ralentissement que donnait la croissance économique chinoise. Les sociétés du secteur des finances ont également pâti des préoccupations suscitées par l'exposition des banques européennes à la crise de la dette souveraine. New Star continue de favoriser les titres du secteur industriel et du secteur des biens de consommation cyclique tout en maintenant le portefeuille sous-pondéré dans les banques commerciales européennes et les secteurs à faible croissance comme les télécommunications et les services publics. D'ordinaire, les redressements économiques traversent une phase de ralentissement après une douzaine de mois, mais nous ne croyons pas que le resserrement financier entraînera à nouveau l'économie mondiale dans une récession. Les titres du Royaume-Uni font désormais l'objet d'une surpondération et, du point de vue stratégique, le gestionnaire de portefeuille continue de privilégier l'Asie (à l'exclusion du Japon) et les marchés émergents. À court terme, l'Europe continentale pourrait montrer des signes de reprise en regard d'autres marchés puisqu'elle présente un excès de liquidité et une devise affaiblie.

La situation est quelque peu différente aux États-Unis où Gyrus, le gestionnaire de portefeuille, accuse un écart de -1,07 % par rapport à l'indice S&P 500.

Malgré des gains au premier trimestre, l'indice S&P 500 s'est effrité de près de 12 % au deuxième trimestre, qui avait pourtant commencé par l'annonce de résultats conformes aux prévisions. Cependant, la conjoncture en Europe et la marée noire dans le golfe du Mexique ont plombé la confiance des investisseurs. Les secteurs les plus éprouvés au cours du trimestre ont été les matières (-15,7 %), les finances (-13,6 %), et l'énergie (-13,2 %). En revanche, les marchés se préparant à l'annonce des résultats du deuxième trimestre, les investisseurs constatent que le bilan de bien des entreprises n'a jamais été aussi sain. L'accent renouvelé sur les fondamentaux devrait stimuler le marché. Le gestionnaire de portefeuille s'attend à des rendements positifs de la part des titres américains.

La croissance du produit intérieur brut (« PIB ») s'est stabilisée, passant de 5 % au quatrième trimestre de 2009 à 2,7 % au premier trimestre de 2010. Nombre d'économistes prévoient une croissance de 3 % pour le reste de l'année. Gyrus estime cette projection fondée car divers indicateurs économiques demeurent encourageants, notamment la production industrielle, qui est positive depuis la mi-2009. Pour que la reprise devienne durable, il est crucial que l'emploi se ressaisisse plus nettement. Au début du trimestre, le taux de chômage s'est contracté, passant de 10,0 % à 9,5 %. Le gestionnaire croit que, sur la foi des études faisant état d'employeurs prêts à l'embauche et de dirigeants d'entreprise confiants, le regain du marché du travail devrait se poursuivre. Les activités liées à l'habitation se sont également stabilisées étant donné la réduction des stocks et l'expiration des stimulants gouvernementaux. Une courbe de croissance modérée est vraisemblablement à prévoir puisque l'inflation demeure faible et que les banques centrales continuent de préconiser de faibles taux d'intérêt en vue de stimuler la croissance.

### ***Titres à revenu fixe***

BGA, notre gestionnaire de portefeuille de titres à revenu fixe à court terme, a surclassé l'indice de référence au premier semestre de 2010, puisqu'il a affiché un rendement de 2,49 % contre 2,17 % pour l'indice des bons du Trésor à 91 jours DEX.

De l'avis du gestionnaire de portefeuille, la volatilité accrue et l'aversion pour le risque ont fait bondir les prix des obligations d'État tout en creusant modérément les écarts de taux. L'économie réelle aux États-Unis ne s'est pas pour l'instant ressentie de la crise en Europe, alors que l'économie canadienne continue de surpasser les attentes. La Banque du Canada a relevé son taux de financement à un jour de 25 points de base pour le porter à 0,50 % le 1<sup>er</sup> juin 2010, du fait de la solide performance de l'économie intérieure. En revanche, la Banque du Canada a adopté un ton plus prudent dans le communiqué annonçant la majoration de taux eu égard à la crise en Europe et à la volatilité accrue des marchés. Le gestionnaire croit que l'émission massive d'instruments de la dette publique au cours des années à venir exercera une pression haussière sur le rendement des obligations d'État et forcera la Banque du Canada à augmenter graduellement les taux d'intérêt. C'est pourquoi il maintient ses stratégies conservatrices au sein du portefeuille. À l'heure actuelle, le portefeuille est surpondéré en obligations de première qualité de sociétés du secteur financier et en titres adossés à des créances notés AAA, car ceux-ci demeurent plus alléchants que les obligations d'État et les obligations de sociétés notées BBB.

En ce qui concerne les placements en titres à revenu fixe (programme de base), les investisseurs ont bénéficié de l'excellent rendement de 5,31 % de notre portefeuille qui a nettement distancé celui de 4,22 % de l'indice obligataire universel DEX. GPCCL, le gestionnaire de portefeuille, a su composer habilement avec la volatilité des marchés alors que les taux d'intérêt oscillaient d'un extrême à l'autre durant la période. En effet, après avoir atteint la partie supérieure de la fourchette prévisionnelle, les taux à long terme ont dégringolé vers la partie inférieure alors que la volatilité accrue, conjuguée aux rapports économiques mitigés, a gonflé la demande à l'égard de la sécurité relative du marché obligataire. Les rendements à court terme ont tiré parti du relèvement des taux directeurs par la Banque du Canada au début du mois de juin 2010. Le gestionnaire continue d'accorder la priorité aux instruments assortis d'échéances de sept à dix ans, car, à son avis, ce sont eux qui offrent encore les possibilités les plus intéressantes sur le plan du ratio risque-rémunération. L'exposition aux instruments de gouvernements provinciaux a également été accrue jusqu'à la surpondération, étant donné la progression de leurs valeurs au cours du trimestre. Nous privilégions les provinces affichant des fondamentaux relativement solides, comme la Colombie-Britannique et l'Alberta. La surpondération du portefeuille dans les obligations de sociétés a été réduite.

### ***Revenus de placement et gains en capital***

Au cours de la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010, le Fonds a réalisé un gain de placement net de 283 \$. En outre, le portefeuille a subi des pertes de placement non réalisées de 11 620 \$. Les gains de placement et les pertes non réalisées, pris ensemble, se sont traduits par une baisse totale de l'actif net lié aux activités de 11 337 \$, ou 0,62 \$ l'action de catégorie A.

### ***Opérations sur capitaux propres***

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie B conformément au prospectus simplifié du 26 mars 2010. Le 20 avril 2010, un produit de 150 000 \$ a été tiré de l'émission de 15 000 actions à 10,00 \$ l'action.

Les porteurs peuvent substituer des actions de catégorie B à leurs actions de catégorie A avec un report d'imposition et vice-versa. Au cours de la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010, un montant de 495 938 \$ a été transféré de la catégorie A contre 50 985 actions de catégorie B.

### ***Distributions***

Le Fonds peut verser une distribution annuelle à compter de la fin de son année d'imposition.

## **Opérations entre apparentés**

### ***Frais de gestion***

Aux termes d'une convention de gestion (la « convention de gestion »), le Fonds a retenu les services de Marché des capitaux Connor, Clark & Lunn Inc. (le « gestionnaire ») en qualité de gestionnaire. À titre de rémunération pour la coordination de l'organisation et la gestion des activités courantes et des affaires administratives du Fonds, le gestionnaire reçoit des frais de gestion annuels, correspondant à un taux annuel de 2,00 % de la valeur liquidative du Fonds, qui sont calculés et payés chaque mois à terme échu, taxes applicables en sus.

Au total, les frais de gestion facturés au Fonds pour la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010 se sont élevés à 697 \$.

La rémunération que le gestionnaire verse au gestionnaire des placements est prélevée sur les frais de gestion susmentionnés.

### **Recommandations ou rapports du comité d'examen indépendant**

Le comité d'examen indépendant du Fonds n'a soumis à ce dernier aucun rapport particulier ni aucune recommandation importante ou exceptionnelle au cours de la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010.

## Aperçu du portefeuille au 30 juin 2010

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. Une mise à jour trimestrielle peut être consultée à [www.cclcapitalmarkets.com](http://www.cclcapitalmarkets.com) et à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

<b>Portefeuille par catégorie</b>	<b>Valeur marchande \$</b>	<b>% de la valeur liquidative</b>
Fonds communs de placement	631 630	99,5 %
Trésorerie	247 213	38,9 %
<b>25 principaux émetteurs</b>		
Portefeuille équilibré CC&L, série I	631 630	99,5 %
Trésorerie	247 213	38,9 %
<b>Valeur liquidative</b>	<b>635 335</b>	

## Aperçu du portefeuille du Portefeuille équilibré de CC&L au 30 juin 2010

Veillez noter que le produit de l'émission des actions du Fonds a été investi dans les titres de série I du Portefeuille équilibré CC&L. Le tableau suivant présente l'aperçu du portefeuille du Portefeuille équilibré CC&L au 30 juin 2010 :

Portefeuille par catégorie	Valeur marchande \$	% de la valeur liquidative
Titres canadiens	13 628 219	27,1 %
Titres américains	7 114 073	14,2 %
Titres internationaux	5 174 138	10,3 %
Titres à revenu fixe canadiens	19 116 249	38,0 %
Titres à revenu fixe internationaux	1 373 280	2,7 %
Trésorerie et équivalents	5 488 845	10,9 %
Autres actifs (passifs)	-1 610 183	-3,2 %
<b>25 principaux émetteurs</b>		
Trésorerie	1 544 436	3,1 %
Province d'Ontario, 4,750 %, 2 juin 2013	1 134 077	2,3 %
Fiducie de capital TD (CATS III), 7,243 %, 31 décembre 2018	981 747	2,0 %
Gouvernement du Canada, 5,750 %, 1 <sup>er</sup> juin 2029	933 681	1,9 %
La Banque de Nouvelle-Écosse, billets de dépôt bancaire, 6 août 2010	898 542	1,8 %
La Banque Toronto-Dominion	864 319	1,7 %
Banque Royale du Canada	853 282	1,7 %
Province d'Ontario, 4,200 %, 2 juin 2020	843 831	1,7 %
Fiducie canadienne pour l'habitation, 4,550 %, 15 décembre 2012	808 378	1,6 %
Gouvernement du Canada, 3,500 %, 1 <sup>er</sup> juin 2013	744 292	1,5 %
Banque HSBC, billets de dépôt bancaire, 9 septembre 2010	598 914	1,2 %
Suncor Énergie Inc.	598 184	1,2 %
Province de Québec, 4,500 %, 1 <sup>er</sup> décembre 2016	556 428	1,1 %
Société de financement GE capital Canada, 5,530 %, 17 août 2017	516 551	1,0 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	499 357	1,0 %
Province d'Ontario, 4,400 %, 2 juin 2019	491 852	1,0 %
Canadian Natural Resources Ltd.	474 482	0,9 %
Banque de Montréal, acceptation bancaire, 29 juillet 2010	449 807	0,9 %
La Banque de Nouvelle-Écosse, billets de dépôt bancaire, 20 août 2010	449 289	0,9 %
Manulife Financial (Delaware) LP, 4,448 %, 15 décembre 2016	440 163	0,9 %
Fiducie canadienne pour l'habitation, 3,750 %, 15 mars 2020	431 123	0,9 %
Société Financière Manuvie	413 211	0,8 %
Province de Québec, 6,000 %, 1 <sup>er</sup> octobre 2029	391 653	0,8 %
CIBC, acceptation bancaire, 23 août 2010	349 510	0,7 %
Banque Royale, billets de dépôt bancaire, 19 août 2010	349 465	0,7 %
<b>Valeur liquidative</b>	<b>50 284 621</b>	

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats du Fonds depuis son lancement. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds.

Valeur liquidative du Fonds par action de catégorie A :

	<b>30 juin 2010<sup>1)</sup></b>
<b>Actif net au début de la période</b>	<b>10,00</b>
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités :</b>	
Total des revenus	0,15
Total des charges	(0,13)
Gains réalisés (pertes) de la période	–
Gains non réalisés (pertes) de la période	(0,64)
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités<sup>2)</sup></b>	<b>(0,62)</b>
<b>Distributions :</b>	
Du revenu (sauf les dividendes)	–
Des dividendes	–
Des gains en capital	–
Du remboursement de capital	–
<b>Total des distributions</b>	<b>–</b>
<b>Actif net à la fin de la période<sup>3)</sup></b>	<b>9,62</b>

<sup>1)</sup> Résultats de la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010.

<sup>2)</sup> L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel d'actions en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période.

<sup>3)</sup> Ce montant ne représente pas un rapprochement de l'actif net par action d'ouverture et de clôture.

Ratios et données supplémentaires :

	<b>30 juin 2010<sup>1)</sup></b>
Valeur liquidative (en milliers)	635
Nombre d'actions en circulation	65 985
Ratio des frais de gestion (annualisé) <sup>2)</sup>	6,84 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (annualisé) <sup>2)</sup>	6,84 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>3)</sup>	0,00 %
Ratio des frais d'opérations <sup>4)</sup>	0,00 %
Valeur liquidative par action de catégorie A <sup>5)</sup>	9,63

<sup>1)</sup> Résultats de la période allant du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010.

<sup>2)</sup> Le ratio des frais de gestion est fondé sur le total des charges (à l'exception des commissions de courtage et autres coûts de transaction) de la période visée et est exprimé en pourcentage annualisé de la moyenne quotidienne de l'actif net pendant la période.

<sup>3)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois pendant l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre le taux de rotation et le rendement du Fonds.

<sup>4)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, et est exprimé en pourcentage annualisé de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative pendant la période.

<sup>5)</sup> Un rapprochement de l'actif net selon les PCGR et de la valeur liquidative aux fins de transaction est présenté à la note 3 afférente aux états financiers.

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints de **Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc., catégorie B, série 1 (catégorie Portefeuille équilibré de CC&L) (le « Fonds » ou la « catégorie B »)**, et toute l'information contenue dans le présent rapport ont été préparés par Marchés des capitaux Connor, Clark & Lunn Inc., en sa qualité de gestionnaire du Fonds, et ont été approuvés par le conseil d'administration. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers et dans d'autres parties du rapport annuel.

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les états financiers renferment certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Le gestionnaire du Fonds a établi ces montants de façon raisonnable, afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, à tous les égards importants. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est conforme à celle présentée dans les états financiers.

Les états financiers ont été vérifiés, au nom des actionnaires, par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. Les vérificateurs ont vérifié les états financiers conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada afin de pouvoir donner aux actionnaires leur opinion sur les états financiers.



W. Neil Murdoch  
Président et chef de la direction  
Marchés des capitaux Connor, Clark & Lunn Inc.



Michael W. Freund  
Administrateur  
Marchés des capitaux Connor, Clark & Lunn Inc.

Toronto (Canada)

**Le 27 septembre 2010**

Le 27 septembre 2010

## Rapport des vérificateurs

### Aux actionnaires de

### Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc., catégorie B, série 1 (catégorie Portefeuille équilibré de CC&L) (le « Fonds »)

Nous avons vérifié les états du portefeuille de placements et de l'actif net du Fonds au 30 juin 2010 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de la période comprise entre le 20 avril 2010 (début des activités) et le 30 juin 2010. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 30 juin 2010 et des résultats de ses activités et de l'évolution de son actif net pour la période comprise entre le 20 avril 2010 (début des activités) et le 30 juin 2010, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

**Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc., catégorie B, série 1  
(Catégorie Portefeuille équilibré de CC&L)**

État de l'actif net  
30 juin 2010

---

	\$
<b>Actif</b>	
Trésorerie	247 213
Placements à la juste valeur (coût – 643 250 \$)	631 630
Distributions d'organismes de placement collectif à recevoir	1 812
	<hr/>
	880 655
<b>Passif</b>	
Montant à payer au titre d'achats de placements	245 000
Créditeurs et charges à payer	357
Frais de gestion à payer	697
	<hr/>
	246 054
	<hr/>
<b>Actif net et capitaux propres</b>	634 601
	<hr/>
<b>Actions émises et en circulation</b> (note 5)	65 985
	<hr/>
<b>Actif net par action de catégorie B</b>	9,62
	<hr/>
<b>Capitaux propres</b>	
Capital-actions (note 5)	645 938
Surplus (déficit)	(11 337)
	<hr/>
<b>Total des capitaux propres</b>	634 601
	<hr/>

Approuvé par le gestionnaire,



Administrateur



Administrateur

**Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc., catégorie B, série 1  
(Catégorie Portefeuille équilibré de CC&L)**

État des résultats

Période du 20 avril (début des activités) au 30 juin 2010

---

	\$
<b>Revenu</b>	
Distributions d'organismes de placement collectif	2 653
<b>Charges</b>	
Honoraires de l'agent des transferts	828
Frais de gestion (note 6)	697
Droits de garde et autres frais liés aux actionnaires	505
Frais de service (note 6)	172
Frais juridiques	112
Autres	56
	<u>2 370</u>
<b>Revenu (perte) de placement pour la période</b>	283
<b>Gain non réalisé net (perte) sur placements</b>	
Gain non réalisé (perte) sur placements	<u>(11 620)</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités</b>	<u>(11 337)</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités par action*</b>	<u>(0,62)</u>

\* (d'après le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période)

**Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc., catégorie B, série 1  
(Catégorie Portefeuille équilibré de CC&L)**

État de l'évolution de l'actif net

Période du 20 avril (début des activités) au 30 juin 2010

---

	\$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités</b>	(11 337)
<b>Opérations des actionnaires (note 4)</b>	
Vente d'actions	150 000
Transferts d'actions de catégorie A	<u>495 938</u>
	<u>645 938</u>
<b>Variation de l'actif net au cours de la période</b>	<u>634 601</u>
<b>Actif net au début de la période</b>	<u>-</u>
<b>Actif net à la fin de la période</b>	<u><u>634 601</u></u>
<b>Surplus (déficit) au début de la période</b>	-
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités	<u>(11 337)</u>
<b>Surplus (déficit) à la fin de la période</b>	<u><u>(11 337)</u></u>

**Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc., catégorie B, série 1  
(Catégorie Portefeuille équilibré de CC&L)**

État du portefeuille de placements  
30 juin 2010

	Quantité	Coût moyen \$	Juste valeur \$	% de l'actif net
<b>Placements</b>				
<b>Organismes de placement collectif</b>				
Portefeuille Équilibré de CC&L, série I (*)	78 112	643 250	631 630	99,5 %
<b>Total des placements</b>		<u>643 250</u>	<u>631 630</u>	<u>99,5 %</u>
<b>Autres actifs, déduction faite des passifs</b>			<u>2 971</u>	<u>0,5 %</u>
<b>Actif net</b>			<u>634 601</u>	<u>100,0 %</u>

**(\*)Ventilation par secteur du Portefeuille équilibré  
de CC&L**

Actions canadiennes			13 628 219	27,1 %
Actions américaines			7 114 073	14,2 %
Actions internationales			5 174 138	10,3 %
Titres à revenu fixe canadiens			19 116 249	38,0 %
Titres à revenu fixe internationaux			1 373 280	2,7 %
Trésorerie et équivalents			5 488 845	10,9 %
Autres actifs (passifs)			<u>(1 610 183)</u>	<u>(3,2) %</u>
			<u>50 284 621</u>	<u>100,0 %</u>

## **Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc., catégorie B, série 1 (Catégorie Portefeuille équilibré de CC&L)**

Notes afférentes aux états financiers  
30 juin 2010

---

### **1 Constitution de la société**

Le Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc. catégorie B, série 1 (catégorie Portefeuille équilibré de CC&L) (le « Fonds » ou la « catégorie B ») est une catégorie d'actions émises par le Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc. (la « Société ») (une société constituée sous le régime des lois de l'Ontario le 11 septembre 2009 aux termes de statuts constitutifs). Les porteurs de parts des sociétés en commandite accréditives Connor, Clark & Lunn reçoivent des actions de catégorie A du Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc. (la « catégorie A ») dans le cadre d'opérations de roulement. Les porteurs peuvent substituer des actions de catégorie B à leurs actions de catégorie A avec un report d'imposition et vice-versa.

Aux termes d'une convention de gestion datée du 30 septembre 2009, Marché des capitaux Connor, Clark & Lunn Inc. (le « Gestionnaire ») (le Gestionnaire fait partie du Groupe financier Connor, Clark & Lunn) a été retenu par le Fonds pour fournir des conseils en matière de placements et des services de gestion du portefeuille au Fonds et pour gérer les activités courantes et d'administration du Fonds.

### **2 Objectifs de placement**

En vue de gérer le portefeuille de façon rentable, le produit tiré de l'émission d'actions de catégorie B a été investi dans la catégorie institutionnelle du portefeuille équilibré de CC&L (le « portefeuille équilibré »), une société d'investissement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Ontario et gérée par Connor, Clark & Lunn Managed Portfolios Inc. (le « gestionnaire des placements »). Le portefeuille équilibré a pour objectif de produire un niveau de croissance du capital modéré tout en utilisant des placements à revenu fixe afin de stabiliser les rendements. Le portefeuille équilibré est très diversifié et comprend divers types de titres de participation et de titres à revenu fixe. Nous utilisons les titres de participation afin d'offrir une croissance du capital, tandis que les placements à revenu fixe sont utilisés pour limiter les écarts de rendement d'un exercice à l'autre.

Pour atteindre les objectifs du Portefeuille équilibré, son gestionnaire, Connor, Clark & Lunn Managed Portfolios Inc. (le « gestionnaire des placements »), a retenu les services de plusieurs gestionnaires de portefeuille, chacun ayant sa spécialité propre. Les gestionnaires de portefeuille ci-après ont été sélectionnés pour établir la répartition de l'actif ou investir les actifs attribués à leur catégorie d'actif. En outre, ils sont entièrement responsables de la sélection de titres et ont pleins pouvoirs à cet égard :

- Baker Gilmore & Associés Inc. (« BGA ») : titres à revenu fixe (à court terme)
- Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée (« GPCCL ») : actions canadiennes (croissance à un prix raisonnable, connu sous le nom de stratégie « GARP », titres de fiducies de revenu et actions donnant droit à des dividendes, connu sous le nom de stratégie « revenu et croissance ») et titres à revenu fixe (programme de placement de base)
- Gestion privée Connor, Clark & Lunn Ltée (« Gestion privée ») : répartition de l'actif
- Gyrus Investment Management Ltd. (« Gyrus ») : actions américaines
- Investissement New Star Canada Inc. (« New Star ») : actions d'Europe, d'Australie et d'Extrême-Orient (« secteur EAEO »)
- Conseillers en placement PCJ Ltée (« PCJ ») : actions canadiennes (petite capitalisation)
- Gestion de placements Scheer, Rowlett & Associés Ltée (« SRA ») : actions canadiennes (valeur)

Au 30 juin 2010, l'actif net total du Portefeuille équilibré s'élevait à 50,3 M\$.

## Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc., catégorie B, série 1 (Catégorie Portefeuille équilibré de CC&L)

Notes afférentes aux états financiers  
30 juin 2010

---

### 3 Principales méthodes comptables

#### Règles de présentation

La préparation des présents états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont un effet sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges de la période de présentation de l'information. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Suit un résumé des principales méthodes comptables appliquées par le Fonds.

#### Changements comptables futurs

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (« CNC ») a confirmé que, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») remplaceront les normes et interprétations canadiennes actuellement en vigueur, soit les PCGR du Canada, en ce qui concerne les entreprises ayant des obligations d'information du public, notamment les organismes de placement collectif. Le Fonds appliquera les IFRS à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011. La direction a entrepris les activités qui lui permettront de cerner les enjeux clés et les incidences probables de l'application des IFRS. Elle est en train d'élaborer un plan de transition qui aidera à isoler les différences entre les actuelles méthodes comptables du Fonds et celles à appliquer selon les IFRS, outre les décisions relatives aux méthodes comptables ou à la mise en œuvre ainsi que leurs effets connexes éventuels sur la valeur liquidative du Fonds. Pour l'heure, la direction a conclu que le basculement aux IFRS n'aura aucune répercussion significative sur la valeur liquidative par action. Toutefois, elle continuera à évaluer la situation en fonction de l'évolution des IFRS en vigueur.

En mai 2010, le CNC a proposé le report de l'application des IFRS pour les entités qui appliquent actuellement la note d'orientation NOC-18, « Sociétés de placement », conformément aux PCGR du Canada. Le Fonds applique actuellement la NOC-18. Si cette proposition est adoptée, le Fonds reportera l'application des IFRS à l'exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

#### Évaluation des placements

Les placements sont réputés classés dans la catégorie « détenus à des fins de transaction » selon le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » du *Manuel de l'ICCA* (le « chapitre 3855 ») et sont par conséquent comptabilisés à la juste valeur, laquelle est déterminée par le dernier cours acheteur du jour de bourse pour un titre à la bourse reconnue sur laquelle il est principalement négocié (« Actif net selon les PCGR »). Si, de l'avis du gestionnaire, le prix coté d'un titre est inexact, peu fiable ou qu'il n'est pas immédiatement disponible, la juste valeur de ce titre est estimée au moyen de techniques d'évaluation. Le gestionnaire détermine la juste valeur au moyen de la plus récente information disponible sur le titre, des titres analogues et les marchés sur lesquels le titre est actif. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération et les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur des placements sont déterminés en utilisant le coût moyen. Les commissions de courtage et autres frais liés aux opérations sont portés immédiatement en résultat net pour la période au cours de laquelle ils ont été engagés. Le Fonds calcule sa valeur liquidative tous les jours pour la souscription et le rachat d'actions (la « valeur liquidative aux fins de transaction ») en fonction de la juste valeur des actifs et des passifs du fonds (soit le dernier cours du jour de bourse). Le Fonds n'a pas changé sa méthode à cet égard.

## Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc., catégorie B, série 1 (Catégorie Portefeuille équilibré de CC&L)

Notes afférentes aux états financiers  
30 juin 2010

---

Suit le rapprochement entre la valeur liquidative aux fins de transaction et l'actif net selon les PCGR résultant de l'application du chapitre 3855 :

	<b>Valeur liquidative aux fins de transaction</b>	<b>Ajustement selon le chapitre 3855</b>	<b>Actif net selon les PCGR</b>
<b>Par action</b>			
Valeur de clôture le 30 juin 2010	9,63	(0,01)	9,62

### Trésorerie et placements à court terme

La trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie dont l'échéance est de moins de 90 jours à la date de l'acquisition.

### Comptabilisation des revenus

Les revenus de placement sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont acquis. Les revenus de dividendes sont comptabilisés au moment de la négociation du titre sur une base ex-dividende. Les revenus d'intérêt sont fonction du nombre de jours pendant lesquels le placement est détenu pendant la période. Les distributions du revenu et des gains en capital des organismes de placement collectif sont comptabilisées à la date de la distribution, sous la même forme que celle sous laquelle elles ont été distribuées. Tous les revenus, les gains (pertes) nets réalisés et non réalisés ainsi que les coûts de transaction (à l'exception d'un revenu négligeable généré par la trésorerie) sont attribuables à des placements et à des dérivés qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction.

### Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens, soit la « monnaie fonctionnelle » du Fonds au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les achats et les ventes de placements et les revenus et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates des transactions.

### Augmentation (diminution) de l'actif liée aux activités par action

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités par action » de l'état des résultats et de l'état de l'évolution de l'actif net représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

### Évaluation des actions

L'actif net par action et/ou la valeur liquidative par action pour une journée donnée correspond à la différence entre la valeur totale des actifs du Fonds et la valeur totale des passifs du Fonds, divisée par le nombre d'actions en circulation cette journée-là. La valeur liquidative par action est déterminée à la clôture de chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto. L'actif net par action est calculé deux fois par an aux fins de l'établissement des états financiers.

## Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc., catégorie B, série 1 (Catégorie Portefeuille équilibré de CC&L)

Notes afférentes aux états financiers  
30 juin 2010

---

### 4 Capitaux propres

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie B. Les porteurs de parts des sociétés en commandite accréditives Connor, Clark & Lunn reçoivent des actions de catégorie A du Fonds Ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc. (la « catégorie A ») dans le cadre d'opérations de roulement. Les porteurs des actions peuvent substituer des actions de catégorie A à leurs actions de catégorie B avec un report d'imposition et vice-versa.

Si le prix de rachat est inférieur au prix d'émission initial, l'écart est porté au « surplus d'apport » dans l'état de l'actif net. Si le prix de rachat est supérieur au prix d'émission initial, l'écart est d'abord imputé au « surplus d'apport » jusqu'à ce que le compte au complet soit éliminé; le montant résiduel est alors imputé aux bénéfices non répartis (déficit).

Le Fonds n'est assujéti à aucune restriction ou exigence particulière pour la souscription et le rachat d'actions de catégorie B. Les actions de catégorie B peuvent être souscrites et/ou rachetées par l'intermédiaire d'un contrepartiste comme il est indiqué dans le prospectus daté du 26 mars 2010.

Groupe financier Connor, Clark & Lunn a souscrit des actions de catégorie B d'un capital de 150 000 \$. Il ne procédera au rachat de ses actions de catégorie B que lorsque des souscriptions totalisant au moins 500 000 \$ auront été reçues par le Fonds à l'égard des actions de catégorie B de la part d'investisseurs (qui ne sont pas le gestionnaire, d'autres sociétés affiliées, des administrateurs, des dirigeants, ou des porteurs de titres) et acceptées par le Fonds. Au 30 juin 2010, ces actions étaient toujours en circulation.

Les variations des actions en circulation entre le 20 avril 2010 (commencement des activités) et le 30 juin 2010 ont été les suivantes :

	<b>Nombre d'actions de catégorie A</b>
Solde d'ouverture	-
Ventes	15 000
Soumissions d'actions de catégorie A	<u>50 985</u>
Solde de clôture	<u>65 985</u>

Le Fonds considère que le capital comprend toutes les actions émises et en circulation. Le Fonds gère son capital en fonction des objectifs indiqués à la note 2.

### 5 Dépositaire

Aux termes d'une convention de fiducie, Fiducie RBC Dexia Services aux Investisseurs (le « dépositaire ») agit à titre de dépositaire des actifs du Fonds. Le dépositaire est aussi chargé de certains aspects des activités quotidiennes du Fonds, notamment le calcul de la valeur liquidative, du bénéfice net et des gains en capital réalisés nets du Fonds, ainsi que de la tenue des livres et registres du Fonds. Le dépositaire facture des frais pour ces services au Fonds.

## Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc., catégorie B, série 1 (Catégorie Portefeuille équilibré de CC&L)

Notes afférentes aux états financiers  
30 juin 2010

---

### 6 Frais de gestion et autres frais

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 2,00 % de la valeur liquidative du Fonds; ces frais sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion facturés au Fonds pendant la période écoulée entre le 20 avril 2010 (début des activités) et le 30 juin 2010 se sont chiffrés à 697 \$. Le gestionnaire paie le gestionnaire des placements à même les frais de gestion susmentionnés.

Le Fonds paie également des frais de service aux contrepartistes dont les clients détiennent des actions de catégorie B du Fonds. Ces frais sont calculés une fois par trimestre de l'année civile et versés trimestriellement à terme échu; ils correspondent annuellement à 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie B détenues par les clients des contrepartistes. Pour la période du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010, les frais de service se sont chiffrés à 172 \$.

### 7 Commissions de courtage et commissions accessoires

Au cours de la période du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010, aucun montant n'a été payé au titre des commissions de courtage relatives à des opérations de placement. Ces commissions de courtage ne comprenaient pas de commissions accessoires.

### 8 Impôts sur le revenu

Le Fonds entend répondre à la définition d'organisme de placement collectif au sens donné dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). En tant qu'organisme de placement collectif, le Fonds est admissible à des remboursements de gains en capital pour i) les dividendes sur les gains en capital qu'il verse, et ii) les rachats admissibles dans la mesure où il a payé ou est tenu de payer de l'impôt au palier fédéral canadien sur ses gains en capital imposables. En conséquence, et du fait de la déduction des charges lors du calcul du revenu imposable du Fonds, aucune provision pour impôts sur le revenu n'a été présentée dans les états financiers.

### 9 Instruments financiers

	\$
<b><u>Actif</u></b>	
Instruments détenus à des fins de transaction	878 843
Prêts et créances	1 812
<b>Actif total</b>	<b>880 655</b>
<b><u>Passif</u></b>	
Instruments détenus à des fins de transaction	-
Passifs financiers au coût après amortissement	246 054
<b>Passif total</b>	<b>246 054</b>

Aux fins du classement en catégories selon le chapitre 3862, les montants à recevoir au titre des distributions d'organismes de placement collectif sont classés dans les prêts et créances et comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. De même, les montants à payer au titre des achats de placements, les créanciers et charges à payer et les montants à payer au titre des frais de gestion sont classés dans les passifs financiers et présentés au coût après amortissement.

## Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc., catégorie B, série 1 (Catégorie Portefeuille équilibré de CC&L)

Notes afférentes aux états financiers  
30 juin 2010

---

Le tableau qui suit présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2010 :

Actifs à la juste valeur au 30 juin 2010 (\$)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Organisme de placement collectif	631 630	–	–	631 630
<b>Total</b>	<b>631 630</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>631 630</b>

Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé concerné est négocié sur un marché actif où les cours du marché sont disponibles. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être négocié sur un marché actif, il est reclassé au niveau 2 sauf si l'évaluation de sa juste valeur repose sur des données non observables significatives, auquel cas il est classé au niveau 3.

*Organismes de placement collectif* : Les placements du Fonds dans des organismes de placement collectif sont classés au niveau 1, car ces parts de fonds sont négociées sur un marché actif et qu'un prix coté fiable est observable.

Il n'y a pas eu de transferts entre les trois niveaux au cours de la période du 20 avril 2010 (début des activités) au 30 juin 2010.

### 10 Gestion des risques financiers

Objectifs de placement : le produit tiré de l'émission des actions de catégorie B est investi dans des titres du Portefeuille équilibré CC&L (le « Portefeuille équilibré »), fiducie à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Ontario. Le Portefeuille équilibré a pour objectif de produire un niveau de croissance du capital modéré tout en utilisant des placements à revenu fixe afin de stabiliser les rendements. Le Portefeuille équilibré est très diversifié et comprend divers types de titres de participation et de titres à revenu fixe. Les titres de participation sont utilisés afin d'offrir une croissance du capital, tandis que les placements à revenu fixe sont utilisés pour limiter les écarts de rendement d'un exercice à l'autre.

Le Fonds peut être exposé à divers risques financiers (décrits ci-après). L'exposition du Fonds à ces risques est concentrée dans ses portefeuilles de placement. Afin de déterminer les risques auxquels le Fonds est exposé et la mesure dans laquelle il est exposé à ces risques, il convient de se reporter à l'état du portefeuille de placements. Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en employant et en supervisant des sous-conseillers de portefeuille professionnels chevronnés qui surveillent régulièrement les positions du Fonds, l'évolution du marché et la conjoncture économique en général.

Les sous-conseillers ont recours à divers moyens pour surveiller le Fonds, y compris l'évaluation de certaines variables financières et économiques pertinentes pour le Fonds. Le programme de gestion des risques du Fonds repose sur la surveillance de la conformité par rapport aux directives de placement contenues dans les énoncés de politique de placement. Les énoncés de politique de placement sont des documents internes qui précisent comment chacun des portefeuilles est géré. Les énoncés de politiques renferment les objectifs de placement du Fonds (voir ci-dessous) et les directives en matière de placement. Ces dernières portent sur les investissements autorisés, les niveaux de diversification acceptables et les utilisations permises de dérivés. Le lecteur est avisé que le vérificateur du Fonds n'a ni vérifié ni examiné les énoncés de politique de placement et il n'a pas non plus vérifié si le gestionnaire et les sous-conseillers respectaient les dispositions de ces énoncés de politique.

## **Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc., catégorie B, série 1 (Catégorie Portefeuille équilibré de CC&L)**

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010

---

Les titres sont choisis dans le but de maximiser les rendements en fonction des paramètres de risque définis dans les énoncés de politique de placement. Le respect de ces directives et d'autres restrictions pour les placements du Fonds est surveillé quotidiennement au moyen d'un système de conformité électronique afin de vérifier qu'il n'y a pas de violations et que les placements du Fonds demeurent dans les fourchettes établies en dépit des fluctuations du marché. Des mesures correctrices sont prises au besoin et les violations de directives, s'il en est, sont mentionnées au gestionnaire.

### **Risque de change**

Le risque de change correspond au risque que la valeur des actifs et des passifs monétaires libellés dans d'autres monnaies que le dollar canadien (monnaie fonctionnelle du Fonds) varie en raison des fluctuations des taux de change. Les obligations et les placements à court terme émis dans d'autres pays sont vulnérables aux monnaies de ces pays, sauf indication contraire. Les obligations, les placements à court terme et les dérivés libellés en monnaie étrangère sont exposés au risque de change, car les cours sont convertis en monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Les titres de participation étrangers ne sont pas exposés au risque de change aux fins du chapitre 3862 puisqu'ils sont considérés comme des placements non monétaires. Les variations de la valeur de marché de ces titres découlant de fluctuations des taux de change sont considérées comme une composante de l'autre risque de prix (voir ci-dessous).

Au 30 juin 2010, l'exposition directe du Fonds au risque de change était négligeable car les parts du Portefeuille équilibré sous-jacent et les autres placements sont évalués en dollars canadiens. Le Fonds a été exposé indirectement au risque de change dans la mesure où le Portefeuille équilibré sous-jacent contient des instruments financiers libellés en monnaie étrangère. Une hausse (baisse) de 5,0 % des taux d'intérêt, en supposant un changement de sens analogue de la courbe de rendement et tous les autres facteurs demeurant constants par ailleurs, aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de quelque 400 \$ de l'actif net. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

### **Risque de taux d'intérêt**

Le taux d'intérêt correspond au risque que la valeur de marché des placements porteurs d'intérêt du Fonds fluctue en raison de variations des taux d'intérêt en vigueur. Plus l'échéance est éloignée, tout étant égale par ailleurs, plus un titre est sensible au risque de taux d'intérêt. L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est concentrée dans ses placements en titres de créance (comme les obligations et les placements à court terme) et en instruments dérivés sur taux d'intérêt (s'il en est). Les autres actifs et passifs ont un horizon à court terme et ne portent pas intérêt.

Au 30 juin 2010, l'exposition directe du Fonds au risque de taux d'intérêt était négligeable, car le Fonds n'avait pas de positions importantes sur des placements à long terme porteurs d'intérêt. Le Fonds a été indirectement exposé au risque de taux d'intérêt dans la mesure où le Portefeuille équilibré sous-jacent contient des placements en titres fondés sur des créances et en instruments dérivés sur taux d'intérêt.

Une hausse (une baisse) de 1,0 % des taux d'intérêt, en supposant un changement de sens analogue de la courbe de rendement et tous les autres facteurs demeurant constants par ailleurs, aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de quelque 16 000 \$ de l'actif net du Fonds. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

## Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc., catégorie B, série 1 (Catégorie Portefeuille équilibré de CC&L)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010

---

### Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments financiers analogues négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires qui ont un horizon à court terme et ne sont pas sujets au risque de prix.

Au 30 juin 2010, le Fonds était exposé à l'autre risque de prix dans la mesure où le Portefeuille équilibré sous-jacent contient des placements en titres sujets aux fluctuations du marché (qui ne sont pas causées par d'autres facteurs mentionnés ci-dessus). Une tranche d'environ 51,3 % de l'actif net du Fonds est exposée à l'autre risque de prix. Une augmentation (diminution) de 10 % des cours boursiers, tous les autres facteurs demeurant constants par ailleurs, aurait donné lieu à une augmentation (diminution) de quelque 32 000 \$ de l'actif net du Fonds. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que survienne une perte si l'émetteur d'un titre ou une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas de ses obligations financières. Pour maximiser la qualité du crédit des placements du Fonds, ses sous-conseillers évaluent systématiquement le crédit des émetteurs de titres de créance. Le calcul de la juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de titres de créance. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés de gré à gré est basée sur le gain non réalisé du Fonds sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation des états financiers. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

Au 30 juin 2010, l'exposition directe au risque de crédit du Fonds était négligeable, car le Fonds n'avait pas de positions importantes sur des titres de créance ou des instruments dérivés. Le Fonds a été exposé indirectement au risque de crédit dans la mesure où le Portefeuille équilibré sous-jacent contient de tels instruments. Une tranche d'environ 48,4 % de l'actif net du Fonds a été exposée au risque de crédit.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de crédit indirect découlant de placements dans le Portefeuille équilibré sous-jacent.

Note	(% de l'actif net)
AAA	12,5 %
AA	18,2 %
A	15,3 %
BBB	2,6 %
Total	48,6 %

## Fonds de ressources naturelles Connor, Clark & Lunn Inc., catégorie B, série 1 (Catégorie Portefeuille équilibré de CC&L)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2010

---

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne puisse pas régler ses obligations à temps ou pour des montants raisonnables. L'exposition du Fonds au risque de liquidité est concentrée dans le rachat en trésorerie quotidien d'actions. Le Fonds détient principalement des placements dans des titres qui peuvent être cédés rapidement. De plus, le Fonds conserve suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité. Le risque de liquidité est considéré comme négligeable.

Le tableau ci-dessous présente les passifs financiers du Fonds, regroupés par catégorie d'échéance correspondant à la période à courir entre le 30 juin 2010 et la date d'échéance prévue.

	Moins de trois mois	De trois mois à un an	Plus de un an
Montant à payer au titre d'achats de placements	245 000 \$	–	–
Créditeurs et charges à payer	357	–	–
Frais de gestion à payer	697	–	–
<b>Total</b>	<b>246 054 \$</b>	–	–